DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SALAZIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023-CM/084 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DU CENTRE DE GESTION (POUR LES CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC)

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 15 novembre 2023.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 7 novembre 2023.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 20
Absents : 09
Représentés : 04
Total des votes : 24

Le Maire,

Marie Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à 17h15, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Marie Sidoleine.

Présents : PAPAYA Marie Sidoleine - DAMOUR Marcel Gérard – ELISABETH Marie Jeanne - GEVIA Marie Catherine - MOREAU Jules Mario – HOAREAU Marie Nathalie - CHARLEMAGNE Jules Thierry – TECHER Paulin Joseph -MAZAGRAN Daniella Marie-Line – GARRYER Patrick François – SINAPIN Marie Jacqueline – BOYER Laurent - RAYAPIN Marie Kenny - TECHER Sophie – ROBERT Laurencine Sarah – BRANCALIN Sandrine – ELISABETH Vincent Marc André – SISAHAYE Teddy Olivier - ELISABETH Karine – PAPAYA Mélissa Marie Elsa.

Absents : VIADERE Marie Ange - MAILLOT Yann Thierry – PAUSE Jean Claude - FOUASSIN Stéphane Michel Marcel Guy - DE LAMOTHE Jean Bernard – PADRE Hermina Marie Océane – LUCILLY Harry - FANNIO Anaïs Cindy – ECLAPIER Eric Emmanuel.

Ont voté par procuration : MAILLOT Yann Thierry (procuration donnée à RAYAPIN Marie Kenny) – DE LAMOTHE Jean Bernard (procuration donnée à SINAPIN Marie Jacqueline) - PADRE Hermina Marie Océane (procuration donnée à ROBERT Laurencine Sarah) - FANNIO Anaïs Cindy (procuration donnée à MAZAGRAN Daniella Marie-Line).

Secrétaire de séance : ELISABETH Vincent Marc André.

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Publiée le ..21./.11../2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231114-2023-CM-084-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023

IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Au regard de l'installation d'un nouveau maire et adjoints en date du 14 octobre 2023 et conformément aux dispositions de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation des représentants du conseil municipal pour siéger au sein de la Commission Consultative Paritaire (pour les contractuels de droit public).

Il est nécessaire de désigner les nouveaux représentants du conseil municipal, soit :

- Pour les agents de la catégorie A – (1 titulaire et 1 suppléant) ;
- Pour les agents de la catégorie B – (1 titulaire et 1 suppléant) ;
- Pour les agents de la catégorie C – (1 titulaire et 1 suppléant).

Il est demandé au conseil municipal de désigner les représentants de la collectivité qui siègeront au sein de la Commission Consultative Paritaire du Centre de Gestion.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'article L. 2121-23 et 29 du CGCT.

DECIDE :

Après avoir délibéré, **à l'unanimité (24 voix pour) :**

ARTICLE UNIQUE :

- **De désigner les élus ci-dessous pour siéger au sein de la Commission Consultative Paritaire du Centre de Gestion :**

MEMBRES		
Catégorie A	**Catégorie B**	**Catégorie C**
Titulaire MOREAU Mario Suppléant(e) PAUSE Jean Claude	Titulaire MAZAGRAN Daniella Suppléant(e) TECHER Sophie	Titulaire GARRYER Patrick Suppléant(e) GEVIA Catherine

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....

.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

ELISABETH Vincent Marc André

Pour copie conforme,
Le Maire,

Marie Sidoleine DAVIAUD

MAIRIE DE SALAZIE

Accusé de réception en préfecture
974-219740216-20231114-2023-CM-084-DE
Date de télétransmission : 20/11/2023
Date de réception préfecture : 20/11/2023